

Entre veufs : (fin)

Autor(en): **Laurent, Ch.-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 36

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194465>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Et c'est là tout ? ajoutez-vous.

Non, chers lecteurs, ce n'est pas tout; il faut encore pénétrer dans ce lieu secret.

Accompagné d'un membre du comité, vous arrivez devant la porte, où vous attendez une minute à peine, en vous demandant, comme le néophyte dans une loge maçonnique: « Où vais-je et que va-t-il m'arriver?... »

Bientôt apparaît le président de la section qui est de service. La clef du sanctuaire en poche, la sourire aux lèvres, il vous tend une main fraternelle et vous souhaite la bienvenue.

La porte du Carnotset grince sur ses gonds rouillés, et la cérémonie d'introduction est terminée.

Sur la table s'alignent des bouteilles, dont le nombre s'accroît en raison directe de celui des invités qui arrivent successivement.

Bientôt le local est bondé. Les tabourets manquent, mais les meilleurs vins de la cave perlent dans les verres et sont offerts avec une courtoisie, une amabilité particulières, qu'on ne trouve qu'à Yverdon.

On trinque une première fois, un échange de compliments a lieu, puis la conversation s'engage, s'anime, s'égaie, et l'on apprend là une foule de détails, de particularités sur l'Exposition, assaisonnés de piquantes anecdotes qu'ignorent les malheureux mortels qui n'ont point encore mis le nez dans ce mystérieux caveau.

Croyez-moi, chers lecteurs, pendant bien longtemps encore, on entendra dire, en parlant de la belle Exposition d'Yverdon: « As-tu été au Carnotset? »

L. M.

Une parenté entortillée.

Si la famille Blancheton avait un notaire, ce qui est bien improbable, cet officier ministériel aurait quelques difficultés le jour où il lui faudrait régler des intérêts de parenté; le Diable tabelion lui-même, ne pourrait pas se retrouver dans l'imbroglio né d'une double union, et serait obligé de dire au membre de la famille qui s'adresserait à lui: « Numérote tes parents pour que je les reconnaisse! »

C'est ainsi qu'il est difficile de démêler si, dans l'espèce, il y a vol comme le veut la loi.

Écoutons, du reste, le témoin Garreau:

— Figurez-vous, messieurs, dit-il, que ces gens-là, c'est la plus drôle de famille... Vous allez voir, il y a de quoi rire... Le père Blancheton était veuf et avait un fils de vingt-deux ans; c'était un vieux rigolo qui avait fait une vie de polichinelle, qui noçait encore pas mal, et qui ne fichait jamais un sou à

son fils. Alors, voilà qu'il se trouve une veuve qui avait de quoi, et sa fille. Donc, le père Blancheton dit à son fils: « Voulez-vous épouser? Il y a là une veuve et sa moiselle. Ça se peut! »

Le fils Blancheton répond qu'il veut bien, et demande à son père de le présenter promptement à la demoiselle.

Pour lors, le père Blancheton lui dit: « Ah! non, c'est pas toi qui épouse la demoiselle, c'est moi; toi t'épouse la mère! »

Ça défrisait un peu le fils Blancheton, mais comme c'était la mère qui avait les écus, il dit: « Je veux bien! »

C'est bon, les deux mariages se font; si bien que voilà le père Blancheton qui se trouve devenu le gendre de son fils, qui était par conséquent le beau-père de son propre père, vu que le père avait épousé censé la belle-fille de son fils, dont la fille devenait la belle-mère de sa mère... (*Rires dans l'auditoire.*)

M. le président. — Tous ces détails sont inutiles.

Le témoin. — C'est pour vous dire le galimatias; sans compter que la vieille, qui avait un mari jeune, faisait tout ce qu'il voulait, et que, pour lors, le fils Blancheton, à son tour ne fichait plus un sou à son père, qui était son gendre, et que ça faisait du chabonais dans la famille.

M. le président. — Mais arrivez donc au vol!

Le témoin. — Voilà! c'était pour vous expliquer; pour lors, les deux ménages ont chacun un enfant, le père Blancheton une fille, et le fils un garçon, qui se trouve être le beau-frère de son grand-père, de même que la petite fille est... (*Rires dans l'auditoire.*)

M. le président. — Si vous n'arrivez pas au fait, je vais vous retirer la parole.

Le témoin. — J'y suis; c'était pour que vous compreniez. Finalement, qu'ils ont tous fini par se brouiller comme les menuisiers avec les nœuds de sapin, et qu'un beau jour, le fils Blancheton a pris à sa belle-mère qui était sa belle-fille, puisqu'il avait épousé la mère, et qui était devenue veuve par suite de la mort du père Blancheton, il lui a pris les effets du défunt, vu qu'il dit qu'il est héritier de son père, et que la veuve dit que non, vu que le défunt était également le gendre de son fils, et que, par conséquent, il ne devait pas hériter. C'est donc de là qu'elle l'a accusé comme l'ayant volé... Voilà l'affaire claire comme le jour et très simple.

Le Tribunal a jugé que dans ces circonstances la prévention n'était pas établie, et il a acquitté Blancheton fils.

C'est ainsi que tous les degrés et tous les noms de parenté peuvent être bouleversés par des alliances à l'instar de la famille Blancheton! Jules MOINAUX.

(*Tribunaux comiques.*)

Entre veufs.

(*Fin.*)

Un jour, une ondée assez forte, queue d'un orage qui passait sur le milieu de Paris, vint à s'abattre sur le cimetière.

Mme de Villerose avait négligé de se munir d'un parapluie. M. Duménil eut un instant la pensée pour la mettre à l'abri de la faire entrer dans la chapelle. Mais il lui sembla que la morte indignée s'élancerait de sa tombe pour chasser l'étrangère.

— Réfugiez-vous sous mon parapluie, lui dit-il; vous allez être trempée.

— Rien n'annonçait un si vilain temps, fit Mme de Villerose.

— Ce n'est qu'un peu d'orage. Toute votre épaule se mouille; serrez-vous contre moi, ou plutôt donnez-moi le bras, je vous abriterai plus commodément.

La veuve passa machinalement son bras sous celui du veuf.

L'averse ruisselait; ils se pressaient ferme l'un contre l'autre.

— Que l'existence est horrible! soupira Mme de Villerose.

— Ce sont de ces choses dont on ne se console jamais, appuya M. Duménil.

— Jamais!

— Jamais!... Et cependant, continua Georges avec un soupir, j'entends parfois la voix de ma pauvre Lucie qui me dit que j'ai tort de passer ma vie dans un deuil aussi profond, que toutes mes larmes ne me la rendront pas, qu'elle est heureuse au ciel, et que me trouvant encore sur la terre, je devrais vivre pour la terre et non pour le monde inconnu où nous irons tous un jour. Mais, je ne l'écoute pas: la voix du désespoir qui s'échappe de mon cœur étouffe la sienne.

— Mon mari m'en dit autant, répliqua la veuve, dont les yeux humides brillaient de l'éclat le plus touchant. « Tu es jeune encore, » me crie-t-il du fond de la tombe...

— Il doit même ajouter « jolie, » ne put s'empêcher d'interrompre M. Duménil avec un accent plein de respect et de sincérité.

Mme de Villerose laissa errer un sourire sur son visage de *conjug dolorosa*.

— « Tu es jeune, reprit-elle, et puisque la volonté de Dieu ne m'a pas permis d'être plus longtemps heureux avec toi, tu ne dois pas, sans m'oublier pour cela, repousser les nouvelles chances de bonheur que l'avenir pourra te présenter. » Mais le déchirement qui alors se fit en moi m'empêcha d'en entendre davantage, et la perspective de rentrer dans le monde m'est insupportable.

— Le ciel s'éclaircit, remarqua Georges; dans quelques minutes, le sable des allées aura perdu toute son humidité. Quand on peut causer de ses chagrins avec une personne sympathique, il semble qu'on les trouve moins cuisants.

— C'est vrai! appuya naïvement Mme de Villerose.

— Voici l'heure à laquelle vous rentrez habituellement. Accordez-moi la satisfaction de vous accompagner jusqu'à la porte du cimetière.

— Je n'y vois pas d'inconvénient.

L'eau du ciel avait enlevé l'épaisse couche de poussière qui depuis plusieurs jours de sécheresse s'étendait comme un manteau gris et malpropre sur les tombes et les massifs d'arbres du Père Lachaise.

Les couronnes et les guirlandes suspendues à perte de vue aux croix et aux grillages ruisselaient comme si elles étaient neuves et les milliers de perles blanches et noires dont elles étaient formées étincelaient de leur éclat propre, augmenté du rayonnement d'une multitude de gouttes de rosée. Toutes les fleurs aux nuances infinies relevaient de toutes parts leurs corolles et leurs tiges ramimées.

Les vastes rangées d'arbres qui couronnent les hauteurs du cimetière étalaient, comme une bordure à l'océan des tombes, le vert éblouissant de leurs masses profondes et montueuses.

Mille oiseaux chantaient dans les bosquets en nettoyant avec leur bec les plumes de leurs ailes légèrement humectées. Sans s'en apercevoir, nos deux inconsolables, attirés sans doute par l'éclat étrange de cette nature qui déversait à profusion les ondes de la vie dans ce vaste bassin de la mort, prirent pour s'en aller le chemin opposé à la sortie.

Ils montèrent, tout en continuant à causer de leur peine, vers les allées supérieures du cimetière.

M^{me} de Villeroze s'arrêtait à chaque tombe remarquable.

— Vous n'avez sans doute jamais visité le Père Lachaise ? lui demanda son compagnon.

— Jamais je n'y avais mis les pieds avant le terrible événement et depuis, quoique y venant tous les jours, je n'avais guère pensé à le parcourir.

— Prenez mon bras, je vous montrerai les plus beaux monuments. A la fin de la journée, cet imposant et lugubre domaine des générations éteintes n'avait plus à leurs yeux de caractère funèbre. Ils ne pouvaient se décider à quitter ce séjour enchanteur.

L'heure de la fermeture les surprit devant le tombeau d'Héloïse et d'Abélard. Le jeune veuf tenait dans sa main droite l'une des mains de la jeune veuve. Il avait, évidemment par inadvertance, passé son bras gauche autour de sa taille. Leurs têtes étaient penchées l'une vers l'autre et leurs cheveux s'effleuraient à leur insu.

— Si vous voulez me permettre, chère madame, dit Georges, d'aller quelquefois vous rendre mes hommages, j'ai le secret espoir que la vie pourra devenir un jour moins malheureuse pour moi.

— Je me demande, répondit M^{me} de Villeroze en dégageant sa taille, si ma complaisance ne sera pas un outrage à la mémoire de celui que j'ai perdu. Cependant, venez : si le remords crie trop haut dans mon âme, je l'apaiserais en vous priant de ne plus revenir.

Deux mois après, M. Duménil et M^{me} de Villeroze étaient agenouillés chacun devant leur tombe. Le premier murmurait à voix basse :

— Le veux-tu, Lucie, dis, me le permets-tu ? Il n'y a qu'elle qui puisse me consoler du chagrin de ne plus t'avoir.

D'ailleurs elle te ressemble par la grâce, et toutes les aimables qualités que tu possédais à un si haut degré ! Réponds-moi, ô ma Lucie ; si je la prends pour te remplacer, me le pardonneras-tu ?

La seconde s'exprimait en ces termes :

— Henri, faut-il y consentir ? M'en voudras-tu si je réponds « oui » ? Du reste, il y a en lui quelque chose de toi. Il a ta tendresse ferme et délicate, ce même air d'élégance et

de distinction que j'aimais en ta personne. Si je l'avais connu avant toi, je ne t'aurais jamais appartenu, et je n'en serais pas réduite à te pleurer aujourd'hui. M'en voudras-tu, dis, Henri, si cela se fait ?

— Eh bien demanda Georges quand ils se furent levés tous les deux.

— Oh ! répondit M^{me} de Villeroze, d'un ton où le regret perçait visiblement, je ne le pourrai jamais.

— Chère Emilie, dit Georges, la voix de celle que j'ai aimée a fait taire tous mes scrupules et peut-être fera taire aussi les vôtres. Voici ce qu'elle m'a répondu : « Obéis sans remords aux nécessités de la terre où tu restes, et puisque tu trouves, auprès d'une autre, qui aurait pu être ma sœur, les consolations et le soutien dont ton pauvre cœur a besoin, prends-la sans hésiter, et puisses-tu être heureux avec elle plus longtemps que tu ne l'as été avec moi. Sais-tu d'ailleurs si dans les espaces éternels je n'ai pas choisi moi-même un autre esprit pour te remplacer puisque tu n'es plus à moi, et si celui que j'ai choisi n'est pas celui-là même que pleure ta nouvelle fiancée ? »

A ce discours, M^{me} de Villeroze laissa échapper un dernier flot de larmes, abandonna ses deux mains à son heureux consolateur qui y déposa un long et affectueux baiser.

Les nouveaux conjoints appartenaient au monde parisien le plus élégant ; la nouvelle de leur mariage y fut accueillie, comme certaines situations à l'Opéra-Comique, par une salve nourrie d'applaudissements s'échappant d'une nuée de malicieuses sourires.

CH.-MARIE LAURENT.

(Extrait des reproductions du Bon Journal.)

Lo comi-voyageu, lo portier et lo relogeu.

On comi-voyageu, que lodzivè dein on hôtet, avâi onna deint contré cé qu'on lâi dit lo portier, que l'est cé que porté lè bagadzo, que cirè lè solâ, que fâ lè coumechon et que cotè la porta. Qu'est-te que cé gaillâ avâi fé âo comi-voyageu ? Diabe lo mot y'ein sé, mâ tantiâ que lo monsu boutequi avâi einviâ d'eimbétâ l'autro et dè ne min lâi bailli dè trindietta.

Lâi avâi dein lo mémo eindrâi on relogeu que tegnâi boutequa, qu'étâi tant bordon et pottu que remâofâvè sè pratiques quand l'étâi mau veri ; c'étâi on gaillâ que s'eingrindzivè po rein et que n'étâi pas coumoûdo.

Lo comi-voyageu, que savâi cein, sè peinsâ : « Vouâiquie me n'affèrè ! » Adon lo matin dâo derrâi dzo que l'étâi perquie, ye fâ à ne n'a serveinta dè pè l'hôtet d'avâi la bontâ d'allâ demandâ âo relogeu se l'avâi dâi montrès po lè damès, que l'avâi einviâ d'ein atsetâ iena.

La serveinta lâi va et dit âo relogeu : « Y'a on monsu que m'einvouyè vo demandâ se vo z'âi dâi montrès po lè damès, que voudrâi ein atsetâ iena. »

Lo relogeu, tot conteint, repond què oï, que n'avâi qu'à veni po choisi, vu que y'ein avâi dâi totès galèzès.

La serveinta fâ la coumechon. Lo comi-voyageu la remachè bin adrâi, et on moment après ye va vai on outra serveinta po lâi demandâ d'allâ fèrè la méma coumechon.

La serveinta que ne savâi pas que sa camerâda lâi étâi dza z'u, va et demandè âo relogeu : « Y'a on monsu que m'einvouyè vo demandâ se vo z'âi dâi montrès po lè damès, que voudrâi ein atsetâ iena. »

Lo relogeu repond què oï, mâ ein bordeneint, vu que n'avâi pas dix menutès qu'on lâi avâi dza demandâ lo mémo affèrè.

On pou après, lo comi-voyageu einvouyè onco on someiller demandâ la méma tsoza. Stu coup, lo relogeu s'eingrindzè quand l'outè que l'autro lâi fâ : « Y'a on monsu que m'einvouyè vo demandâ se vo z'âi dâi montrès po lè damès, que voudrâi ein atsetâ iena. »

— Ah ça ! se dit, volliâi-vo m'einbétâ tot lo dzo, kâ c'étâi lo troisiémo iadzo que l'avâi dû quittâ se n'ovradzo po allâ âovri la porta que tegnâi cotâie. S'on a lo malheu dè chai reveni onco on iadzo po rein, m'escarfaillâi se ne ronto pas on bré âo premi chenapan que rabordè.

Lo someiller, tot époâiri d'avâi étâ reçu dinsè, sè peinsâvè que lo relogeu étâi fou, et va racontâ l'affèrè au comi-voyageu, que rizâi coumeint on bossu et que tracè vâi lo portier po allâ fèrè la méma coumechon âo relogeu.

Lo portier, que ne savâi pas qu'on lâi étâi dza z'u trâi iadzo, va teri la senaille. Lo relogeu vint âovri ; mâ quand l'outè lo portier lâi derè : « Y'a on monsu que m'envouyè vo demandâ.... » la colère lâi montè à la tète, kâ sè peinsâvè que l'étiot ti d'accoo, l'eimpognè pè lo collet et lo fot frou ein l'einsurteint. Lo portier a volliu repondrè et sè rebiffâ ; mâ lo relogeu, qu'étâi foo que n'or, lâi a bailli onna racliâie dâo diablo. Lo portier, furieux, a volliu allâ sè plieindrè âo comi-voyageu ; mâ lo gaillâ étâi lavi ; l'étâi parti tandi que lo portier fasâi la coumechon et lo pourro portier a z'u po bouna-man et po remachémeint. la racliâie dâo relogeu.

Aigle le 28 août 1894.

Monsieur le rédacteur,

L'article sur les loups, très intéressant du reste, publié dans le *Conteur* du 25 août, contient une légère erreur que je me permets de relever.

Vous croyez que les contrées du Jura et du Jorat étaient tout particulièrement visitées par les loups et que nos contrées alpestres leur étaient presque inconnuës ? Détrompez-vous, M. le rédacteur, ces carnassiers ont à toutes les époques, jusqu'au milieu du siècle dernier, choisi tout particulièrement nos contrées pour théâtre de leurs exploits.